

Jardins familiaux du Fort d'Aubervilliers

Peut-on manger les légumes et les fruits des potagers sans risque pour la santé ?

Mai 2011



| Contexte | Depuis 1994 plusieurs études ont été faites sur le Fort d'Aubervilliers. Ces études ont rappelé que le Fort a abrité des activités polluantes. Elles ont montré une pollution dans les sols du Fort mais aussi dans la nappe d'eau souterraine, et dans les douves qui séparent le Fort des jardins familiaux.

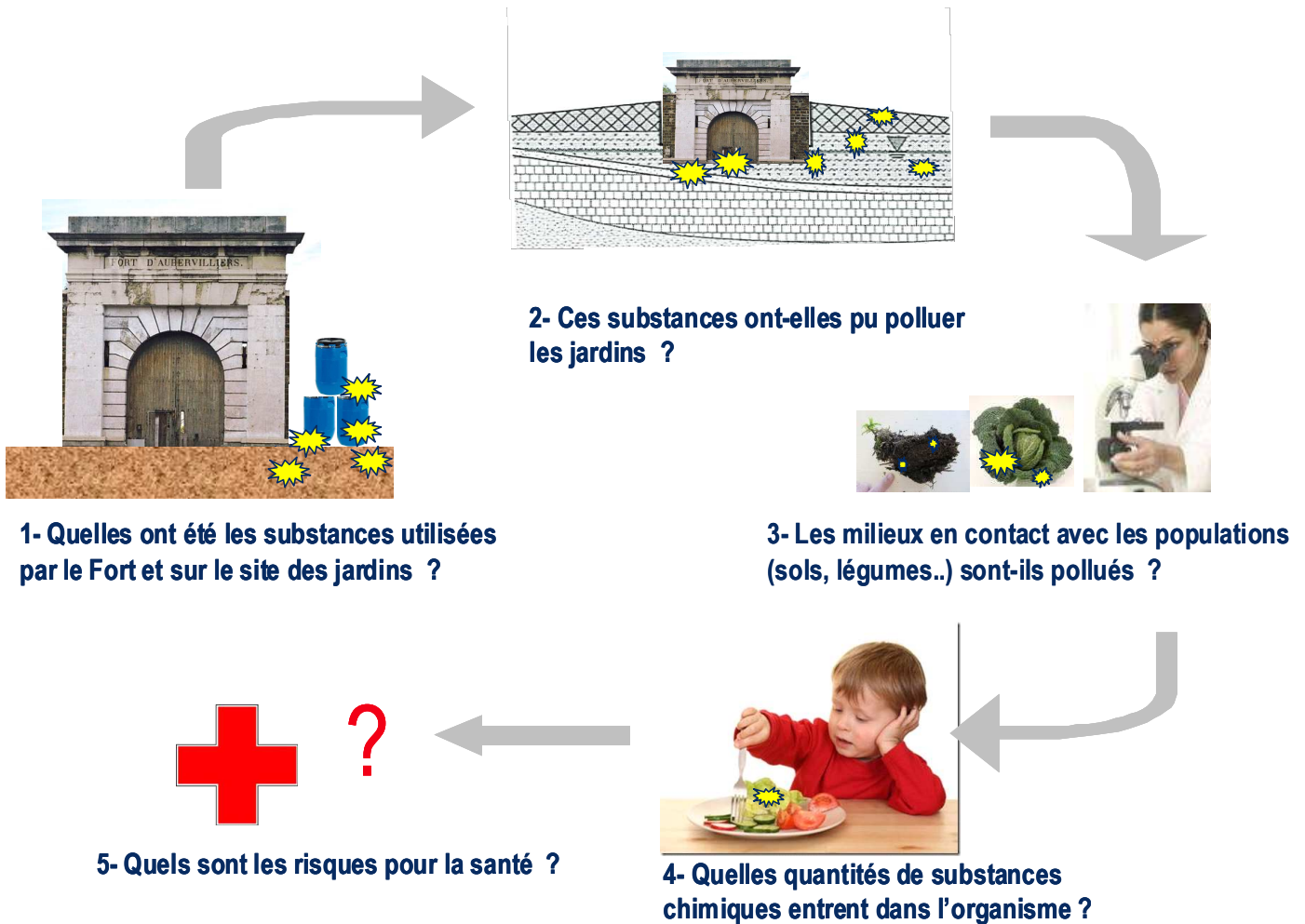
Les jardins familiaux entourent le Fort. Ils sont gérés par la Société des jardins ouvriers des vertus et par la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, regroupant plus de 260 adhérents. Ces jardiniers occupent leur parcelle entre 10 et 15 ans en moyenne.

Cette situation posait deux questions :

« Les parcelles sont-elles polluées ? »
 « Y a-t-il un risque pour la santé des adhérents des jardins ? »

Une démarche en 5 étapes

(2007—2010)



Une démarche concertée

Sous la coordination de la **Sous Préfecture de Saint Denis**, les partenaires de cette démarche sont nombreux :

L' AFTRP et Drass Ile de France	Financement des études
Les bureaux d'étude URS et HPC Envirotec :	Réalisation des investigations
La CIRE Ile de France Champagne Ardenne (InVS / ARS) :	Interprétation sanitaire et recommandations
L' Agence régionale de santé - délégation territoriale de Seine Saint Denis et sous préfecture de St Denis :	} Mise en œuvre des recommandations
La Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs et la Société des Jardins Ouvriers des vertus :	



Résultats de l'évaluation des risques

1. Substances utilisées sur le Fort et les jardins par le passé

- Diverses substances chimiques
- Évacuation d'eaux usées du Fort dans les fossés
- Petite décharge d'ordures de 1867 et 1869 dans les jardins au Nord Est.
- Remblaiement des jardins par des terres des fossés

2. Ces substances ont-elles pu polluer les jardins ?

- Déplacement possible de la pollution vers les parcelles
- Nappe d'eau polluée mais probablement sans lien avec le Fort
- Pas de puits utilisant cette nappe.

3. Les sols et les légumes des parcelles sont-ils pollués ?

- Pollution homogène mais modérée des sols par les métaux
- Présence de métaux dans certains légumes : légumes feuilles (salade, blette, chou ...) et certains racinaires (betterave).
- Peu de légumes ont pu être testés. Aucun fruit n'a pu être testé.

4. Quelles sont les doses entrant dans l'organisme ?

- Par rapport aux légumes du commerce, les légumes du potager apportent 10 fois plus de plomb pour un adulte, 100 fois plus de plomb pour un enfant, et 1000 fois plus de cuivre (pour les adultes comme pour les enfants).
- Cuivre = bouillie bordelaise ?

5. Quels sont les risques pour la santé ?

- **Adultes : risques sanitaires acceptables**
- **Enfants : risques sanitaires acceptables SAUF** pour les jeunes enfants qui consommeraient très souvent des légumes contenant des traces importantes de métaux.



Bénéfices liés aux jardins familiaux



- Bien être, qualité de vie, échange dans un quartier de résidences collectives
- Bénéfices nutritionnel et financier
- Activité physique
- Vie sociale, notamment pour les personnes retraitées
- Patrimoine culturel et historique d'Aubervilliers et Pantin

Recommandations

Le risque pour la santé est faible et contrebalancé par de nombreux aspects positifs des jardins.

La Cire Ile de France Champagne Ardenne (InVS / ARS) a donc recommandé **le maintien des jardins**, mais avec une **information claire des adhérents** et un **usage raisonné et adapté de ces parcelles**.

1- Transmettre ces éléments de connaissance aux jardiniers et aux nouveaux arrivants

2- **Veiller aux mesures d'hygiène** (lavage des végétaux, épluchage des racinaires quand c'est possible, élimination des feuilles abîmées, lavage des mains et des ongles).

3- **Diversifier** le type de légumes et de fruits consommés par les enfants

4 - Proposer aux **femmes enceintes et familles avec jeunes enfants**, qui consommeraient très souvent des produits des potagers, une analyse gratuite des légumes de leur parcelle. Leur apporter des conseils personnalisés.

Une étude alimentaire menée en juin 2011 permettra d'identifier ces personnes.

Contact

Votre association reste votre interlocuteur privilégié.